

Saint-Malo, le 4 novembre 2022

Nous, utilisateurs de transport maritime, à l'import comme à l'export, souhaitons nous engager sur le long terme vers des solutions utilisant des navires à propulsion principale vélique, c'est-à-dire capables de naviguer la plupart du temps moteurs éteints, et donc de décarboner radicalement, en prenant le sujet à la racine, nos flux maritimes.

Convaincus que les vents sont au large suffisamment puissants et prédictibles, et que la voile offre le meilleur rendement pour les convertir en source propulsive principale efficace et, décidés à étendre nos engagements climatiques et environnementaux à la question du transport maritime de nos produits, de respect des humains et de la qualité des produits, nous souhaitons, ce jour rendre public notre engagement pour le transport à la voile.

Cet engagement a pris la forme d'un soutien à l'émergence de la flotte, et du passage d'un nombre croissant de nos flux sur des voiliers-cargos. Ceux-ci seront appelés à se diversifier et à se multiplier au fur et à mesure du changement d'échelle du jeune armement.

Reconnaissant les gains qualitatifs, de transparence et d'intégrité quant à nos allégations carbone, l'intérêt de la fixation des taux de fret, de navires possiblement dédiés, opérant en dehors des terminaux classiques, nous souhaitons affirmer ce jour, le 4 novembre, à Saint-Malo, cet engagement, en confirmant, en solidifiant les liens commerciaux, en s'alliant autour de synergies de label, logistiques et commerciales.